



C.P. 59, Bureau chef
Saint-Bruno-de-Montarville (QC) J3V 4P8

Formulaire d'application pour devenir membre

Information sur la compagnie		
Nom de la compagnie :		
Adresse d'affaires :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	Site web :
Nom de la compagnie : (si différent de celui inscrit plus haut)		
Représentant au Canada, adresse : (si la demande vient de l'extérieur du Canada)		

Représentant de la compagnie	
Représentant officiel de la compagnie La personne qui recevra le courrier en provenance d'AgriRÉCUP	
Nom :	Titre :
Courriel :	Téléphone :
Adresse : (si différente de celle inscrite plus haut)	

Second représentant de la compagnie	
Nom :	Titre :
Courriel :	Téléphone :
Adresse : (si différente de celle inscrite plus haut)	

Type d'adhésion recherchée	*Voir les règlements administratifs pour obtenir plus de détails concernant les types de membres
Actif (semence, fabricant)	ASSOCIÉ (détaillants, fournisseurs de l'industrie)

Gamme de produits et emballage (veuillez cocher tout ce qui s'applique)				
Semence				
« vrac »	vrac (plastique rigide réutilisable)	sacs de vrac (de 501 à 1 000 kg)	sacs de vrac (de 31 à 500 kg)	sacs (\leq 30 kg)
Pesticides et adjuvants				
contenants de vrac réutilisables (> 23 L barils/sacs, avec consigne)	contenants en vrac à utilisation unique (> 23 L barils/sacs, sans consigne)		\leq 23 L contenants	
sacs de vrac (de 501 à 1 000 kg)	sacs de vrac (de 31 à 500 kg)		sacs (\leq 30 kg)	
Engrais liquide				
contenants de vrac réutilisables (> 23 L barils/sacs)	contenants en vrac à utilisation unique (> 23 L barils/sacs)		\leq 23 L contenants	

Veuillez indiquer la région où vous faites affaires (cochez toutes les cases qui s'appliquent)		
Est du Canada ON, QC, Maritimes	Prairies MB, SK, AB	Colombie Britannique

L'acceptation de la demande d'adhésion est conditionnelle à l'approbation par le conseil d'administration, de même qu'au paiement de la cotisation applicable pour la première année, plus les taxes harmonisées.

Le fait d'avoir rempli et soumis ce formulaire d'adhésion pour devenir membre signifie que j'accepte de me soumettre à la réglementation d'AgriRÉCUP. Je reconnais avoir reçu un exemplaire de cette réglementation.

Responsable autorisé par la compagnie

Date

Résumé 2017 cotisations et écocontributions

Sacs de semence

Élément	Grandeur	Écocontribution ¹
Sacs	Moins de 30 kg	0,25 \$
Sacs de manutention	31 à 500 kg	1,25 \$
Sacs de manutention	501 à 1 000 kg	2,50 \$

¹ Dans le cas des sacs de semences, les écocontributions s'appliquent aux produits vendus en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Contenants de fertilisants – toutes les régions

Élément	Grandeur	Cotisation sur contenant
Contenant de fertilisant ou seau	<23 Litres	0,49 \$

Contenants de pesticides (<23L) – toutes les régions

Élément	Grandeur	Cotisations	
		Contenant	Pesticide périmé
Contenant (n'a pas contenu de traitements de semences)	< 23L	0,49 \$	0,074 \$
Contenant de traitements de semences	< 23L	0,93 \$	0,074 \$

Contenants de pesticides en vrac (<23L) – toutes les régions

Le prix sera disponible à l'hiver 2017. Les membres seront facturés uniquement pour les contenants collectés.

La cotisation pour les pesticides périmés s'appliquent aussi à tous les produits dans des contenants en vrac.

Sacs de pesticides

Élément	Grandeur	Cotisations	
		Écocontribution ²	Pesticide périmé ³
Sacs	Moins de 30 kg	0,25 \$	0,074 \$ par sac
Sacs de manutention	31 à 500 kg	1,25 \$	0,074 \$ par 10 kg équivalent
Sacs de manutention	501 à 1 000 kg	2,50 \$	0,074 \$ par 10 kg équivalent

² Dans le cas des sacs de pesticides, les écocontributions s'appliquent aux produits vendus en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard.

³ Les cotisations relatives aux pesticides périmés s'appliquent aux produits vendus dans toutes les régions.

Les frais annuels en tant que membre associé : 5 000 \$

L'information contenue dans cette page est un résumé des cotisations des membres.

Veuillez consulter la politique d'AgriRECUP concernant le paiement des frais pour obtenir plus de détails sur comment elle s'applique à votre(vos) gamme(s) de produits.